



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 <sup>eme</sup>
Nom de site		Numéro	T35862
Adresse du site	77, boulevard Saint Jacques	Hauteur	R+6 (25.24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info	2 antennes factices seront également installées		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/02/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/03/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/04/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antennaire. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 310°, 70° et 190°.		
Distance des ouvrants	4 m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	310° < 2V/m, 70° < 3V/m et 190° < 4V/m.	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer une antenne tube (310°) et 2 antennes panneaux heptabandes, ainsi que 2 antennes panneaux factices (70 et 190°).		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et ne seront pas visibles depuis la rue		
Hauteur antennes/sol	27.90m (310°) et 26.08m (70 et 190°)		

#### Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

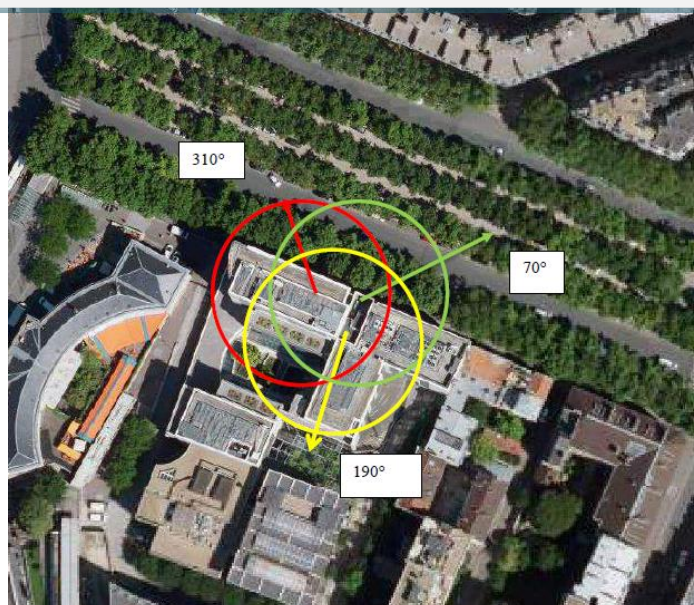
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ETABLISSEMENT SENSIBLE DANS UN RAYON DE 100m



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège	89 Bd Arago, 75014	R+5	NON	125m	0,049% et 0,0209 V/m
Ecole élémentaire	87 BD Arago, 75014	R+2	NON	147m	0,119% et 0,0491 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

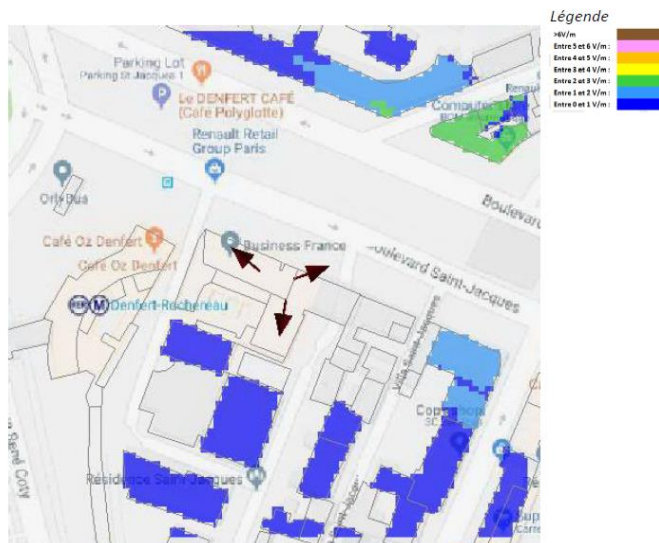
a. Azimut 310°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 70°

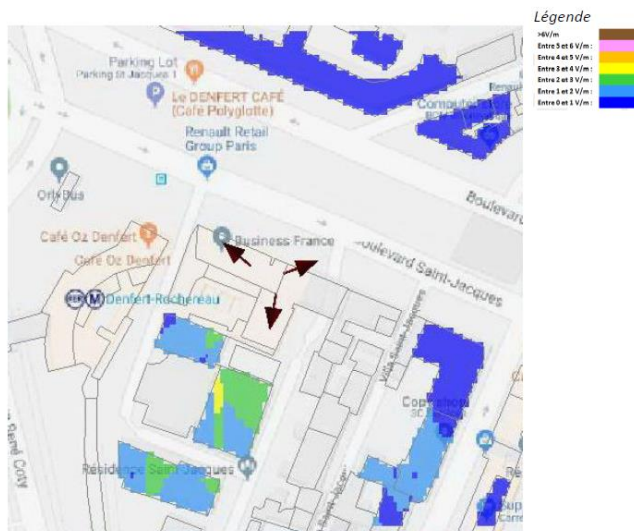
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



### L'ESTIMATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 190°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

#### c) Conclusions

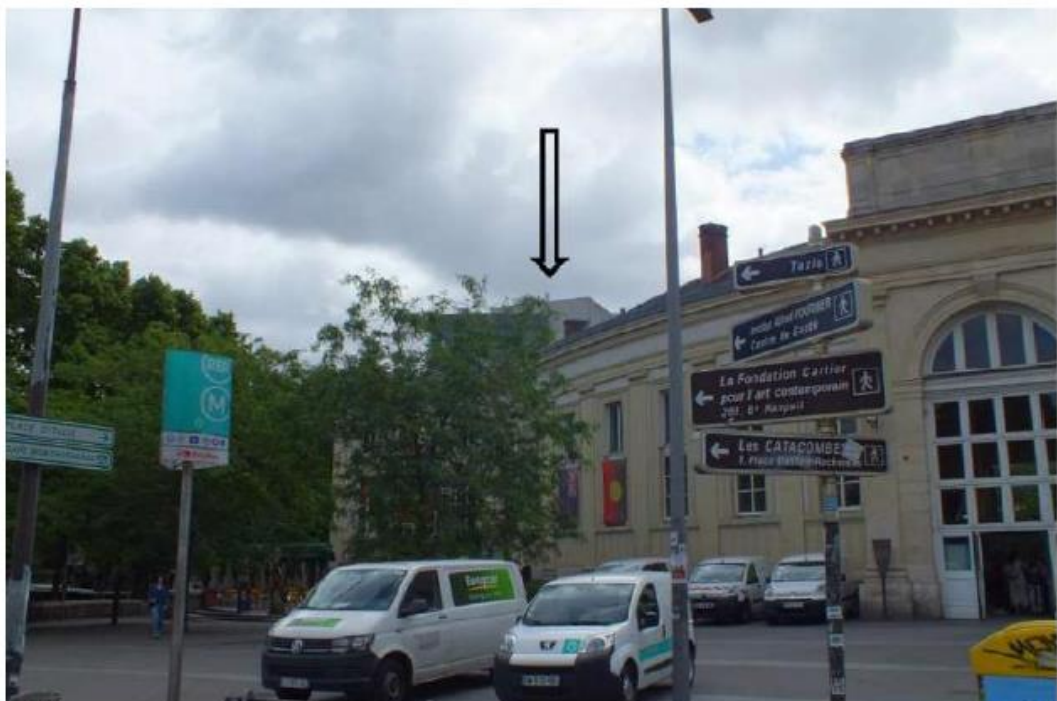
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 310°	Azimut 70°	Azimut 190°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19,5 m	16,5 m	19,5 m

## Vue des Antennes Avant/Après



### Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 310° :



Azimut 70° :



Azimut 190° :

